



Eval Mater : bilan de santé dans les écoles maternelles de la région



Plan de la présentation



- Présentation de la démarche régionale
- Outils à disposition des équipes de PMI
- Projets en cours sur 2022

Une démarche régionale qui s'inscrivait dans une priorité régionale et dans un plan national

- En 2000, dans la région Paca, un Programme Régional de Santé « Santé des enfants et des jeunes » a été mis en place par les ex-Drass
- Parmi les 5 objectifs généraux de ce programme figurait, à l'horizon 2005
 - La mise en place d'un système régional d'informations et de recherches sur l'état de santé des enfants et des jeunes
- En 2001, un plan d'action national a été mis en place dont un des objectifs était d'organiser un dépistage des troubles du langage
 - Par les équipes de PMI à 3-4 ans
 - Et par les équipes de l'Education Nationale à 5-6 ans

Mise en place d'un comité de pilotage pour bâtir ce système d'information régional

- Médecins coordonnateurs des services de PMI de la région Paca et certains médecins de terrain
- Équipe de neurologie pédiatrique du CHU la Timone spécialisée dans les troubles d'apprentissage puis actuellement, équipe du Centre de référence des troubles d'apprentissage (Certa)
- Pilotes de l'ex-Drass puis actuellement, ARS Paca
- Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur


Un peu d'histoire...

- Démarche initiée au début des années 2000 avec élaboration d'un bilan de santé « Eval Mater » intégrant des nouveaux tests de dépistage des troubles du langage & des troubles psychomoteurs
- Montée en charge progressive du bilan de santé « Eval Mater » dans les six départements de la région depuis 2004-2005
- Deux enquêtes réalisées en 2002-2003 et 2009-2010 auprès d'échantillons représentatifs des enfants de la région pour évaluer leur état de santé



Langage et psychomoteur : une publication scientifique en 2008 pour valider la méthode

Reçu le :
21 novembre 2007
Accepté le :
30 janvier 2008
Disponible en ligne
2 avril 2008

Disponible en ligne sur
 **ScienceDirect**
www.sciencedirect.com

EVAL MATER : proposition d'une évaluation pédiatrique des compétences langagières et psychomotrices lors du 1^{er} bilan de santé en école maternelle

EVAL MATER: Proposal for a paediatric evaluation of linguistic and psychomotor competences during the 1st medical check-up in nursery school

J. Mancini^{1*}, C. Pech-Georgel¹, F. Brun¹, F. George¹, M.O. Livet¹, R. Camps¹, A. Massoulier¹, E. Suzineau², V. Guagliardo³, P. Verger³

¹ *Service de pédiatrie et neurologie pédiatrique, CHU Timone-Enfants, 264, rue Saint-Pierre, 13385 Marseille cedex 5, France*

² *Service de protection maternelle et infantile, conseil général des Bouches-du-Rhône, Cg 13, Marseille, France*

³ *Inserm UMR 379, observatoire régional de la santé, Provence-Alpes-Côte d'Azur, ORS PACA, Marseille, France*

Des résultats sur les couvertures vaccinales et sur le surpoids issus des deux enquêtes régionales



ELSEVIER
MASSON

Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique 55 (2007) 347–356

Article original

Caractéristiques sociales individuelles, contexte résidentiel et prévalence des problèmes de poids dans la petite enfance : une analyse multiniveau

Individual social characteristics, municipal environment and the prevalence of weight problems in early childhood: a multilevel analysis

P. Verger^{a,b,*}, B. Saliba^{a,b}, V. Guagliardo^a, A-D. Bouhnik^{a,b}, S. Eichenbaum-Voline^{a,b},
et le groupe EVALMATER¹

^a Observatoire régional de la santé, Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA)

^b Unité 379 de l'Inserm, 23, rue Stanislas-Torrens, 13006 Marseille

Reçu le 12 août 2006 ; accepté le 1^{er} juin 2007
Disponible sur internet le 18 septembre 2007

Revue d'Épidémiologie
et de Santé Publique

Epidemiology and Public Health



ELSEVIER
MASSON

Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com

ScienceDirect

Archives de pédiatrie 14 (2007) 338–344

Archives de
pédiatrie

<http://france.elsevier.com/direct/ARCPED/>

Mémoire original

Estimation de la couverture vaccinale des enfants âgés de 2 à 4 ans
en région Provence–Alpes–Côte d'Azur

Evaluation of vaccine coverage in children from 2 to 4 years old
in South-Eastern France

V. Guagliardo^{a,b,*}, A-D. Bouhnik^{a,b}, P. Verger^{a,b}, le groupe EVAL-MATER¹

^a Observatoire régional de la santé Provence–Alpes–Côte d'Azur (ORS PACA), Marseille, France

^b Inserm unité 379 « Épidémiologie et sciences sociales appliquées à l'innovation médicale », 23, rue Stanislas-Torrens, 13006 Marseille, France

Reçu le 7 juillet 2006 ; accepté le 7 décembre 2006
Disponible sur internet le 16 janvier 2007

Réflexion sur l'harmonisation du dépistage des troubles visuels et auditifs menée entre 2014 et 2017

- Constats
 - Presque tous les enfants examinés dans le cadre du bilan de santé réalisé dans les écoles maternelles avaient bénéficié d'un dépistage des troubles visuels
 - MAIS pas d'approches standardisées dans le dépistage de ces troubles au niveau régional (utilisation de tests différents)
 - En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la prévalence des troubles de la vision de loin nécessitant une orientation variait de 3,7 % à 12,9 % selon les départements (en France, la prévalence est estimée entre 10 et 15 %)
- Formulation des préconisations en s'appuyant 1) sur la synthèse des données d'expertise et des recommandations en France relatives au dépistage des troubles visuels et auditifs, 2) sur l'avis d'experts et 3) sur les pratiques des différentes équipes de PMI de la région
- Formation d'une partie des équipes en 2016 puis mise en pratique dans certaines écoles maternelles
- Mise en place des préconisations au niveau régional durant les années 2018 à 2020 accompagnée d'une formation

Préconisations du groupe de travail pour le dépistage des troubles visuels et auditifs



Eval Mater – Dépistages visuel et auditif dans les écoles maternelles

Préconisations

DEPISTAGE VISUEL

- 1) Age de la première visite
 - Enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois inscrits en petite ou moyenne section de maternelle, au moment du bilan de santé dans les écoles maternelles ; cette proposition tient compte à la fois de l'âge auquel ces tests sont les mieux acceptés et de l'âge de réalisation défini pour le bilan de santé Eval Mater.
- 2) Nombre de visites
 - Si les moyens le permettent, réaliser deux visites auprès de tous les enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois pour vérifier la maturation visuelle : une première visite l'année n ET une seconde visite l'année n+1 (avec un délai d'au moins 5 à 6 mois entre les 2 visites)
 - **SINON**
 - Réaliser une première visite auprès de tous les enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois inscrits en petite ou moyenne section de maternelle l'année n ET une seconde visite chez les enfants qui n'avaient pas 10/10^e lors de la première visite pour vérifier que l'acuité visuelle évolue correctement
 - **SINON, pour les équipes qui ne peuvent pas revoir 2 fois les enfants qui n'ont pas 10/10^e**
 - Réaliser le dépistage auprès de tous les enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois inscrits en petite ou moyenne section de maternelle l'année n ET donner l'information aux parents des enfants qui n'ont pas 10/10^e qu'une visite de contrôle auprès du médecin traitant ou du médecin de PMI ou du médecin des villes de Cannes, Nice et Antibes ou auprès d'un spécialiste sera nécessaire l'année n+1 (avec un délai d'au moins 5 à 6 mois entre les 2 visites)
- 3) Tests de dépistage
 - Réaliser une mesure de l'acuité visuelle de loin (en monoculaire ou en binoculaire si l'enfant ne supporte pas un cache) à l'aide du test **Cadet Images de loin ET** un test de dépistage du strabisme à l'aide du **Cover Test**.
 - **OU, pour les enfants chez lesquels des difficultés à réaliser la mesure de l'acuité visuelle de loin peuvent être remarquées (timidité, troubles du comportement...)**
 - Réaliser une mesure de l'acuité visuelle de près (en monoculaire ou en binoculaire si l'enfant ne supporte pas un cache) à l'aide du test **Cadet Images de près PUIS** une mesure de l'acuité visuelle de loin à l'aide du test **Cadet Images de loin ET** un test de dépistage du strabisme à l'aide du **Cover Test**.

DEPISTAGE AUDITIF

- 1) Age de la première visite
 - Enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois inscrits en petite ou moyenne section de maternelle, au moment du bilan de santé dans les écoles maternelles ; cette proposition tient compte à la fois de l'âge auquel les tests sont les mieux acceptés et de l'âge de réalisation défini pour le bilan Eval Mater.
- 2) Nombre de visites
 - Réaliser une visite auprès de tous les enfants âgés de 3 ans et 6 mois à 4 ans et 6 mois inscrits en petite ou moyenne section de maternelle.
- 3) Tests de dépistage
 - Chez tous les enfants de la tranche d'âge retenue, réaliser un test d'audiométrie tonale avec un casque de norme NF. L'appareil doit être calibré tous les ans.
 - **SINON, pour les enfants qui ont du mal à mettre un casque**
 - Réaliser un test d'**acoumétrie vocale à l'aide du test Audio 4 avec un étalonnage de la voix de l'examineur chez un audiprothésiste tous les ans.**
- 4) Intensité et fréquences à tester
 - Intensité à tester : 35 dB pour être dans les conditions d'un examen réalisé dans des écoles maternelles avec un bruit de fond.
 - Fréquences à tester : 500, 1000, 2000 et 4000 Hz.
- 5) Orientation

Un orientation vers un ORL est à recommander à la famille si :

 - En ayant fixé l'intensité à 35 dB pour les 4 fréquences, l'enfant entend (en levant la main par exemple ou en le conditionnant à jeter un objet dans un récipient) à moins de trois fréquences (soit 2 ou moins) sur les quatre testées et sur une ou deux oreilles.
- 6) Courriers d'information des familles

Un courrier (voir annexe 3) est à transmettre à toutes les familles des enfants examinés à l'aide des préconisations pour le dépistage des troubles auditifs.

 - Si les résultats des tests de dépistage sont « normaux », seul le recto de ce courrier est à compléter.
 - Si les résultats des tests de dépistage révèlent une anomalie, il convient de compléter le verso du document et de noter la date limite du retour (maximum 3 mois après la visite dans l'école) dans l'angle au haut à droite.
- 7) Courriers de relance des familles

Un courrier de relance des familles (voir annexe 4) doit être utilisé en cas d'absence de réponse dans un délai de 3 mois suite à l'orientation.

 - Au recto, préciser la date de dépistage des troubles visuels
 - Au verso, noter les résultats du dépistage réalisé le jour de la visite à l'école

Outils de communication commun aux 6 départements réalisés en 2019 : affiche et brochure d'information aux parents



LE BILAN DE SANTÉ EN ÉCOLE MATERNELLE

Pour les enfants de petites et moyennes sections



Pensez à transmettre le carnet de santé de votre enfant quand il vous sera demandé

Parents,

Les professionnels du service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) viendront au cours de l'année, dans l'école, pour le bilan de santé des élèves de petites et moyennes sections. L'équipe fait le lien avec l'enseignant de votre enfant et réalise le bilan de santé de votre enfant. A l'issue de ce bilan, des orientations vers un spécialiste ou vers votre médecin traitant, pourront vous être préconisées par les équipes de PMI.

Contacts :


Une rencontre avec les professionnels de la PMI pourra éventuellement vous être proposée à l'issue de ce bilan.



LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE ET L'ÉCOLE MATERNELLE = 1 RENCONTRE AU SERVICE DE L'ENFANCE

Les professionnels des équipes de la Protection Maternelle Infantile (PMI) des 6 conseils départementaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilisent pour proposer à votre enfant un bilan de santé⁽¹⁾ organisé dans toutes les écoles maternelles de la région.

Ce bilan de santé s'adresse à tous les écoliers de petites et moyennes sections.



PMI + ÉCOLE MATERNELLE = 1 OBJECTIF

Favoriser l'épanouissement de votre enfant dans le cadre scolaire en veillant à sa santé et en proposant, si besoin des aides adaptées.

EXEMPLES D'AIDES ADAPTÉES
Orientation vers une consultation de médecin traitant, de spécialistes (ophtalmologue, ORL...), aide à l'inclusion d'enfants porteurs de handicap⁽²⁾, des enfants présentant des pathologies chroniques...




CE BILAN DE SANTÉ = 1 VISITE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Par qui ?
L'équipe de PMI peut être composée d'un médecin, et/ou d'une puéricultrice, et/ou d'une infirmière, et/ou d'une auxiliaire de puériculture. D'autres professionnels de santé peuvent aussi intervenir.

Où et quand ?
Dans l'école de l'enfant pendant les heures de classe, le plus souvent ; parfois dans les centres de consultation de PMI de proximité.

Que comprend ce bilan de santé ?
Les équipes de PMI effectuent les tests de dépistage suivants :

- test de la vue de loin et en relief
- test de l'audition
- test du développement du langage et du développement psychomoteur grâce à des jeux adaptés à l'âge de votre enfant

Et elles vérifient :

- le poids, la taille et l'indice de masse corporelle
- les vaccinations
- l'état buccodentaire

Ce bilan comprend éventuellement un temps d'échange avec les parents

Ce bilan de santé ne se substitue pas au suivi de votre enfant par votre médecin traitant : il lui est complémentaire. Votre médecin sera donc informé des résultats du bilan, notés sur le carnet de santé de votre enfant.

Pensez à transmettre le carnet de santé de votre enfant quand il vous sera demandé

1. en application de la loi du 1er mars 2007 et des articles L.2113-2, L.2113-3 et L.2113-5 du code de la Santé Publique
 2. conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

Réalisation de films pédagogiques en 2020

- Première série de 4 films pédagogiques sur le dépistage des troubles du langage et psychomoteurs
- Objectifs : fournir des éléments pédagogiques aux équipes de PMI pour les aider dans la passation du bilan de santé Eval Mater et fournir des clés pour mieux appréhender et comprendre les étapes du développement de l'enfant grâce aux commentaires des experts



Eval Mater - Le langage

10 min 45 s



Eval Mater - Le dessin du bonhomme

12 min 16 s



Eval Mater - La motricité

12 min 02 s



Eval Mater - Le bilinguisme

13 min 19 s

Page dédiée sur le site internet de l'ORS Paca pour mettre à disposition des équipes de PMI tous ces outils

<http://www.orspaca.org/eval-mater>

The screenshot shows the website interface for 'eval mater'. At the top, there is a dark blue navigation bar with the ORS PACA logo on the left and a menu with items: 'L'ORS PACA', 'Dispositifs d'observations', 'Études populationnelles', 'Accompagnement et formations', 'Productions', and an envelope icon. Below the navigation bar, a green 'Actualités' tab is active. The main content area features a news item titled 'Bilan de santé en école maternelle : suite de la série des films pédagogiques et formation de formateurs' with a date of 01/09/22. The text describes a new series of 4 pedagogical films on visual and auditory screening, produced by Valeria Lumbroso in collaboration with the Observatoire régional de la santé and Créalis Medias. A 'Bilan de santé en école maternelle' logo is also visible. Below the news item is a row of four navigation buttons: 'LE PROJET', 'FORMATIONS', 'PRODUCTIONS', and 'BOÎTE À OUTILS'. The footer is yellow and contains a 'Contact' section with a 'Contact' button, a 'Nos partenaires' section with the 'ars' logo, and a 'Paramètres de confidentialité' link. A photograph of a young girl painting is on the right side of the footer.

Projets sur l'année 2022 : films et formation

- Poursuite de la série de films pédagogiques avec 4 nouveaux films sur le dépistage des troubles visuels et auditifs
 - Tournage prévu à Marseille en février 2022
 - Mise à disposition des films prévue pour le 2^{ème} trimestre 2022
- Formation de « formateurs »
 - Objectifs : donner des connaissances, des outils pratiques et des messages clés à des futurs ambassadeurs du bilan de santé afin qu'ils puissent facilement les transmettre lors de formations ou d'échanges auprès des équipes de PMI
 - Méthode : classes virtuelles (4 demi journées) + module de e-learning sur la motricité + 1 journée en présentiel
 - Calendrier : entre avril et octobre 2022

Eval Mater

Contacts à l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Valérie Guagliardo (valerie.guagliardo@inserm.fr)
- Marie Jardin (marie.jardin@inserm.fr)